

Mécanicien(ne) de matériels de parcs, jardins et espaces verts (15 à 25 ans) (4188)

Document imprimé à partir de dorifor.be.

Vous pouvez rencontrer un conseiller sans rendez-vous à la Cité des métiers, Avenue de l'Astronomie 14, 1210 Bruxelles (métro Madou), lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h, jeudi de 13h30 à 19h (jusqu'à 16h pendant les vacances scolaires).

Formation en alternance : Apprenez ce métier chez un patron et suivez en même temps des cours (mécanique, électricité, électronique, outillages horticoles, motoculteur, tondeuse, tronçonneuse, etc.) dans un centre de formation.

Objectif et Contenu

Objectif Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de :

Effectuer l'entretien périodique et préventif de la machine; Remplacer ou réparer par dépose et pose la ou les pièces défectueuses; Réaliser des réglages nécessaires au bon fonctionnement de la machine (généralement à l'aide d'appareils spécifiques); Diagnostiquer une panne ou une anomalie qui peut être d'origine mécanique ,électrique,électronique,hydraulique ou pneumatique; Gérer son point de vente; Communiquer; S'intégrer dans la vie professionnelle.

Programme

- Connaissances générales :

Français; Mathématique; Droit; Commerce; Monde contemporain.

- Connaissances professionnelles :

1ère apprentissage :

Equipements électriques - électroniques (30h)

Hydraulique (12h)

Machines horticoles (50h)

Mécanique - soudure (18h)

Moteur essence - diesel (40h)

Point de vente - conseils - publicité (12h)

Lecture de documents (18h)

2ème apprentissage :

Lecture de documents (18h)

Point de vente - conseils - publicité (8h)

Moteur essence - diesel (26h)
Mécanique - soudure (12h)
Machines horticoles (12h)
Hydraulique (16h)
Equipements électriques - électroniques (20h)
Accessoires - nouveautés (8h)

3ème apprentissage :

Lecture de documents (18h)
Point de vente - conseils - publicité (8h)
Moteur essence - diesel (28h)
Equipement électriques - électroniques (16h)
Mécanique - soudure (10h)
Machines horticoles (12h)
Hydraulique (16h)
Accessoires - nouveautés (12h)

- Pratique en entreprise :

Formation en alternance via un [contrat d'alternance](https://www.efp.be/sfpme-1/je-cherche-un-stage/le-contrat-dalternance/) (<https://www.efp.be/sfpme-1/je-cherche-un-stage/le-contrat-dalternance/>) :
- formation théorique au centre de formation;
- formation pratique en entreprise.
Vous devrez donc trouver un patron-formateur qui accepte de vous engager sous contrat d'alternance.

Le [délégué à la tutelle](https://www.efp.be/contacter-un-delegue-a-la-tutelle) (<https://www.efp.be/contacter-un-delegue-a-la-tutelle>) est l'intermédiaire indispensable à la conclusion du contrat d'alternance. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil (voir les permanences des délégués à la tutelle).

Le contrat d'alternance répond à l'obligation scolaire et peut être conclu à tout moment de l'année.

Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et peut aboutir à l'engagement de l'apprenti au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

- Attention : l'apprenant sera occupé dans une entreprise à Bruxelles. MAIS, les cours de connaissances professionnelles seront suivis dans un Centre IFAPME. Les cours de connaissances générales pourront être suivis à Bruxelles.

Pour obtenir les coordonnées des différents centres de cours IFAPME, [consultez la fiche formation de l'IFAPME](#) (<https://www.ifapme.be/formations/apprentissage/mecanicien-de-materiels-de-pa-rs-jardins-et-espaces-verts>)

Certification(s) visée(s) Certificat d'apprentissage homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles
Type de formation [Alternance PME](#)

Organisation

Durée 3 année(s)
Horaire En journée, 12 heures semaine en 1ère année; 8 heures en 2ème et 3ème année.
Début Septembre
Coût Gratuit -

Conditions d'admission

Prérequis administratif Avoir entre 15 et 25 ans. Vous devez :

- avoir atteint l'âge de 15 ans. Sachant que le contrat d'alternance doit se terminer au plus tard l'année de vos 26 ans, l'accès après 23 ans devra être conditionné à l'établissement du plan de formation.
- avoir fréquenté au moins deux années dans le premier degré de l'enseignement secondaire.

Dans certains cas spécifiques, en fonction de votre parcours scolaire et de vos compétences, vous devrez suivre un programme de cours préparatoires préalable à votre formation en entreprise.

Vous ne répondez pas à ces conditions ? Vous avez des questions ?

Nous vous recommandons de prendre contact avec un [délégué à la tutelle](#)

(

<https://www.efp.be/sfpme-1/je-cherche-un-stage/contacter-un-delegue-a-la-tutelle/>) du Sfpme.

Les ressortissants étrangers hors union européenne de plus de 18 ans doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

Intéressé(e) ?

Que faire

La première démarche est de vous présenter à la [permanence d'un délégué à la tutelle](#) (<https://www.efp.be/sfpme-1/je-cherche-un-stage/contacter-un-delegue-a-la-tutelle/>) . Celui-ci s'assurera que vous êtes dans les conditions pour suivre la formation, établira avec vous un plan de formation (durée et choix du métier), vous informera sur le contrat d'alternance.

[Plus d'informations concernant les inscriptions ?](#) (<https://www.efp.be/inscriptions-1/>)

Quels sont les documents dont vous avez besoin ?

- copie de votre dernier bulletin;
- copie de votre carte d'identité.

Remarques

Retrouvez cette formation sur <http://www.dorifor.be/formation/4188>



SFPME / IFAPME - Apprentissage

Rue de Stalle 292b 3 ème étage - 1180 Uccle

0800 85 210

info@efp.be - <https://www.efp.be/>